



Lettre ouverte au ministre de l'Education nationale

Communiqué du 8 janvier 2019

Monsieur le Ministre,

Nous sommes consternés par vos récentes déclarations.

Vous dites avoir « la plus grande écoute et la plus grande estime pour les enseignants de France, et ils le savent. Je pense que c'est même ma marque de fabrique depuis que je suis arrivé. »

Vous dites œuvrer à « l'école de la confiance ».

Vous affirmez : « les choix budgétaires que j'ai fait vont dans le sens d'une amélioration du pouvoir d'achat des professeurs ».

Vous ne pouvez l'ignorer, monsieur le Ministre, les personnels de votre ministère, de toutes catégories, comme tous les fonctionnaires, se sentent méprisés, abandonnés. Nous vous l'avons redit par courrier et en audience en décembre.

Ni les heures supplémentaires, ni l'évolution des carrières au mérite, ni l'addition de primes, ni le miroir aux alouettes du protocole PPCR ne compensent l'effondrement du pouvoir d'achat subi depuis des années.

Nous exigeons, monsieur le Ministre, à nouveau l'ouverture immédiate de négociations salariales sur l'augmentation de la valeur du point d'indice ainsi que sur une vraie revalorisation des grilles.

Ce que votre gouvernement a dû concéder face à la mobilisation des agents du ministère de l'Intérieur, par la négociation, doit être étendu à l'ensemble des agents publics.

Vous affirmez que les réformes que vous mettez en œuvre dans l'Education nationale suscitent l'adhésion des personnels.

Alors même que les enseignants et tous les personnels sont épuisés par les réformes successives qui éclatent le cadre national de l'école de la république et dégradent les conditions de travail.

Vous supprimez 2 650 postes de personnels enseignants dans le secondaire pour 40 000 élèves supplémentaires à la rentrée 2019, vous supprimez 400 postes de personnels administratifs, vous ne créez pas les milliers de postes nécessaires dans l'enseignement élémentaire.

Voilà la réalité crue de vos réformes.

Ce qui est nécessaire, ce que veulent les personnels, le dégel du point d'indice, c'est la création massive de postes. Vos réformes ne sont pas les nôtres : lycée, bac, voie professionnelle, vous devez les suspendre et ouvrir des négociations avec les organisations syndicales.

Il y a urgence, Monsieur le Ministre. Une nouvelle fois, nous condamnons vos propos et décisions de répression contre les lycéens et étudiants qui avec raison, remettent en cause l'application de la réforme du lycée, du bac et Parcoursup qui instaure la sélection pour l'entrée à l'université.

Nous n'accepterons aucune remise en cause à la liberté de manifester, tout comme nous n'accepterons aucune remise en cause à la liberté d'expression des fonctionnaires, garantie par l'article 6 du statut de la fonction publique.

Il n'y a d'autre voie que d'ouvrir de sérieuses discussions pour répondre aux revendications.

Comme tout le gouvernement, vous restez sourd au profond mouvement qui s'exprime dans les écoles, les lycées, les établissements et les services par des grèves, manifestations et motions et aussi à travers la mobilisation des « gilets jaunes » et aussi des « stylos rouges ».

C'est pourquoi, monsieur le Ministre, à nouveau, et publiquement nous vous demandons d'ouvrir immédiatement des négociations sérieuses sur la base des revendications des personnels.

- **L'arrêt de toutes les politiques d'austérité** donc l'augmentation immédiate des traitements par le déblocage de la valeur du point d'indice et l'abandon de la réforme des retraites
- **L'abandon des réformes qui mettent à mal les statuts**, fragilisent l'égalité républicaine et suppriment des postes (Parcoursup, réforme du baccalauréat et du lycée, fusion des académies, projet de loi « Ecole de la confiance »)
- **Le maintien de tous les services et de tous les établissements, de toutes les missions et de tous les personnels**, la création des postes nécessaires et aussi des postes spécialisés et postes nécessaires pour les élèves à besoins particuliers
- **Le réemploi de tous les personnels précaires** et un vrai plan de titularisation des agents non-titulaires sur emploi statutaire
- **Le recrutement massif de médecins de prévention fonctionnaires d'Etat**, afin que le ministère se mette en conformité avec les obligations réglementaires. Nous demandons que soient revues à cette fin les grilles salariales des médecins de prévention.

Cette négociation est une demande immédiate et nous ne nous contenterons pas d'une concertation où il n'y a rien à négocier. Notre Fédération a déposé un préavis de grève national à compter du 7 janvier.

Les personnels s'expriment, ils se réunissent en heures d'informations syndicales, ils se réunissent en assemblées générales, ils multiplient les initiatives, les pétitions, les motions, les grèves.

Ils attendent des réponses, des discussions sérieuses, sur leurs revendications. Il y a urgence.

Hubert Raguin, secrétaire général de la FNEC FP-FO

SNFOLC 59, 254 boulevard de l'usine, CS 90022, 59045 LILLE Cedex

03 20 52 94 56 · 07 86 12 16 62 · snfolc59@wanadoo.fr · www.snfolc59.fr

Assemblées générales partout !

Loin de faiblir, la colère profonde des salariés du public comme du privé, des gilets jaunes comme des stylos rouges s'enracine. Le moins qu'on puisse dire c'est que les allocutions successives du Président de la République les 10 et 31 décembre 2018 confirment sa volonté de poursuivre la réforme des retraites, de la fonction publique d'Etat, de l'assurance chômage. Il ignore les revendications des salariés, des lycéens, des étudiants et des retraités.

Aucune réponse aux revendications n'a été apportée

Les personnels des lycées se sont fortement mobilisés avec les organisations syndicales et les lycéens avant les vacances. La seule réponse du ministre Blanquer : « Il n'est pas question de céder aux pressions de la rue. », « toutes les enquêtes montrent une approbation massive de la part des lycéens » ! Selon la méthode présidentielle, au Comité Technique Ministériel du 19 décembre, il supprime 2 650 postes dans le second degré et tente de camoufler la suppression de 2 085 postes, conséquence directe de la deuxième heure supplémentaire imposée.

La mobilisation est toujours à l'ordre du jour contre les réformes imposées

Ce lundi 7 janvier, par exemple, les professeurs du lycée Edgar Quinet, à Paris, sont en grève. Ils s'expriment avec leurs organisations syndicales (SNES, SNFOLC, SUD et CGT) dans un communiqué de presse : « Le gouvernement a lancé une réforme du lycée qui prévoit la fin des séries générales (ES, L et S). A la place de ces séries, les élèves devront choisir trois grandes spécialités en classe de Première, puis deux en classe de Terminale. Chaque lycée est supposé proposer sept spécialités au minimum.

Or, quatre jours avant les vacances de Noël, nous avons appris brutalement que notre lycée ne proposerait que cinq spécialités au lieu des sept minimum annoncées. Aucune concertation n'a eu lieu, nous avons été mis devant le fait accompli (...).

Nous avons également au lycée un enseignement artistique (Musique) qui ne pourra plus être proposé.

Par conséquent, un élève de Seconde au lycée Edgar Quinet ne pourra pas s'orienter vers l'une de ces trois spécialités, qui étaient des composantes essentielles de la filière L. Cet élève devra donc :

- soit changer de lycée s'il souhaite suivre ces spécialités (mais rien ne garantit qu'il obtienne gain de cause)
- soit subir les choix imposés.

C'est cet appauvrissement de l'enseignement dans notre lycée qui nous met en colère et nous choque. Où est donc la "vaste liste de spécialités" promise par le ministre ?

Sous prétexte que nous sommes un petit établissement – et pour faire des économies budgétaires, il a été décidé que les élèves du lycée Edgar Quinet n'auraient pas le droit aux mêmes choix d'orientation que les élèves d'autres lycées parisiens. (...)

Nous sommes donc mobilisés pour que le lycée Edgar Quinet puisse proposer la même chose que les autres lycées parisiens, dans les mêmes conditions d'encadrement et de travail !

Chez nous comme dans d'autres lycées, les promesses du ministre M. Blanquer: "Plus de choix, plus de liberté, plus d'accompagnement !" se traduisent par moins de choix, moins de liberté, moins d'accompagnement. »

Quant au salaire, c'est toujours rien !

La seule réponse du ministre est la mise en place d'un « observatoire de la rémunération des professeurs » (Grand Jury RTL, le 6 janvier 2019) et pour certains le recours à la prime d'activité. Et le ministre prétend que la 2^e HSA imposée serait la réponse adaptée à la revendication d'augmentation des salaires ? De qui se moque-t-on ? Nos salaires vont encore baisser en janvier. Le point d'indice est bloqué depuis 2010 (la double hausse de 0,6 % sur 2016-2017 est dérisoire) conduisant à une perte de salaire de 18 % depuis 2000 !

Les revendications demeurent

- ▶ Retrait de la réforme du lycée et du baccalauréat
- ▶ Retrait de *Parcoursup*
- ▶ Abrogation de la loi ORE
- ▶ Arrêt des suppressions de postes
- ▶ Augmentation immédiate du point d'indice

La FNEC FP-FO a déposé un préavis de grève à compter du 7 janvier et adresse une lettre ouverte au ministre Blanquer.

Avec sa confédération, le SNFOLC « réaffirme la nécessité d'engager la mobilisation à tous les niveaux permettant de créer le rapport de force interprofessionnel, y compris par la grève, et invite les syndicats à organiser les assemblées générales en ce sens » (résolution de la CE Confédérale FO du 13 décembre 2018).